



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Conseil de Communauté du 11 avril 2024
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS

Nombre de membres 14
Etaient présents : 12 membres – 1 procuration – 13 votants

Développement économique

414/2024 Attribution d'un prêt d'honneur (convention IAC)

Mme HESTIN Noëlle expose :

Conformément aux délibérations n° 94/2021 et n° 112/2021, la Communauté de communes du Val d'Argent s'est engagée à doubler le montant d'intervention d'Initiative Alsace Centrale pour la création, la reprise ou le développement d'activités dans la vallée.

Lors du comité d'agrément d'IAC du 3 mars 2024, un prêt d'honneur de 4.500 € a été accordé par l'association à Madame HERNANDEZ Catherine pour son projet de développement de l'épicerie Cœur bio de Sainte-Marie-aux-Mines.

Le projet consistera à développer une restauration rapide « saine » (préparation et livraison de poké bowls, salades de saison et wraps) et à installer une climatisation dans le magasin afin de réduire la perte de fruits et légumes avec les chaleurs d'été.

Le Conseil Communautaire

APPROUVE le déblocage de la somme de 4.500 € pour venir en soutien du projet de développement de Madame HERNANDEZ Catherine.

AUTORISE le Président à signer la demande de versement correspondante.

Délibération adoptée à l'unanimité (13 voix pour)

La secrétaire de séance,

Noëlle HESTIN

Le Président,

Jean-Marc BURRUS

